



## probleme conseil municipal

Par **domietess**, le **27/09/2019** à **17:51**

Bonjour

Je m'adresse à vous concernant un problème juridique , qui me mets dans une situation délicate

Lors d'une seance de conseil municipal,le PV des délibérations a été établi alors qu'un membre est arrivé alors que la séance etait levée et un autre ( qui avait des interets pas personnels mais pour le compte d'une association dont il est membre très actif ) a été marqué présent alors qu'il n'est pas du tout venu.. TOUT LES DEUX ONT ETE MARQUES PRESENTS

Ma question est la suivante: est ce que je dois signer la délibération ( d'ici quelques jours ) et qu'elles sont les sanctions encourues pour les autres membres du conseil et moi meme ? Ceci est-il un faux en écritures publiques?

En vous remerciant de votre réponse

Cordialement